

# APPEL À CANDIDATURE

MAISON DE L'URBANISME  
FAMENNE-ARDENNE asbl



## Engagement d'un Coordinateur-animateur (h/f)

### Lieu de travail :

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne  
Rue de l'Ancienne Poste, 24 à 6900 Marloie (Site de « La Vieille Cense »).

Les Maisons de l'Urbanisme sont agréées par le Gouvernement wallon. Elles visent à impliquer le plus large public aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Elles sensibilisent, informent, suscitent le dialogue, le débat et la communication dans ces matières.

Pour plus d'informations : [www.maisonsdelurbanisme.be](http://www.maisonsdelurbanisme.be) et [www.mufa.be](http://www.mufa.be).

### Description de la fonction :

Dans le cadre de ses activités, le coordinateur-animateur aura essentiellement à remplir les tâches suivantes :

- Prise d'initiatives, en accord avec le Conseil d'Administration, en vue de remplir les missions de la Maison de l'Urbanisme: l'information, la formation et la sensibilisation des acteurs concernés par les règles d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
- Prise de contact régulière et développement d'un réseau d'acteurs : communes partenaires de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne (mandataires et agents communaux), secteur privé, secteur associatif, experts, ... .
- Développer des actions de sensibilisation et de vulgarisation sur des thématiques liées à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, au patrimoine et au cadre de vie en général, pour un large public.
- Organisation de colloques, d'ateliers, de conférences, de journées d'études, de réunions diverses, et d'expositions, seul ou en partenariat avec d'autres structures (Fondation Rurale de Wallonie, CCATM, Contrat Rivière, Parc Naturel, ...).
- Conception, réalisation et diffusion de publications traitant des activités et des domaines d'action de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne.
- Mise à jour et développement du site internet de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne.
- Réalisation d'études d'évaluation des outils et structures d'aménagement du territoire.
- Participation à la recherche de solutions avec les autorités compétentes sur des thématiques générales.

- Traitement de demandes d'information ponctuelles et précises de la part d'acteurs publics et privés.
- Participation aux réunions du réseau des Maisons de l'Urbanisme en Région wallonne, collaborer aux projets communs du réseau, et le cas échéant, mettre en place des collaborations ponctuelles avec les autres Maisons de l'Urbanisme.
- Gestion administrative et financière de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne (rédaction des programmes et rapports d'activités, contacts avec l'Administration de tutelle, recherche de subventions, suivi des demandes de subventions, gestion de la comptabilité, gestion du courrier, rédaction des rapports de réunions, ...).
- Supervision des tâches d'un animateur-assistant administratif.

### **Profil requis :**

- Etre titulaire
  - soit d'une licence universitaire/d'un diplôme de l'enseignement supérieur non-universitaire/d'un diplôme post-universitaire dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture et/ou du patrimoine.
  - soit d'un diplôme d'ingénieur dans le domaine de l'aménagement du territoire et/ou de l'urbanisme
  - soit d'un diplôme d'architecte, d'ingénieur-architecte ou d'architecte-urbaniste.
- Connaissance des principaux outils informatiques (Word, Excel, Power Point, Internet, ...). Une connaissance de logiciels de graphisme est un atout.
- Aptitudes à la communication, à la prise de parole en public, à l'animation de réunions, à la prise de note, à la restitution orale et écrite, et à la rédaction de textes d'analyse et de vulgarisation.
- Sens de l'organisation, aptitude à travailler de manière autonome ainsi qu'en collaboration avec des partenaires extérieurs, dynamisme, sociabilité, esprit d'initiative et d'analyse critique.
- Etre détenteur d'un permis de conduire B et disposer d'un véhicule
- Un certain nombre de réunions et de manifestations risquant de se dérouler en dehors des heures régulières de travail, une certaine disponibilité est exigée.

### **Contrat :**

- Régime de travail: temps plein, 38 heures par semaine
- Salaire : commission paritaire 329-02 (secteur socio-culturel), échelon 5.
- Contrat à durée indéterminée, sous réserve de reconduction des agréments et subventions accordés par le Gouvernement wallon.
- Période d'essai de 6 mois. Au terme de celle-ci, le Conseil d'Administration statuera définitivement sur le maintien ou non du candidat.
- Entrée en fonction dès que possible.

**Modalités du dépôt des candidatures :**

Votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivations doit nous parvenir au plus tard le 22 décembre 2009 à 12h. Le dossier doit être adressé à M. Philippe-Jacques Schreder, Président de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, Rue de l'Ancienne Poste 24 à 6900 Marloie.

**Procédure de sélection :**

Les candidats retenus après examen de leur dossier, seront invités à participer à une épreuve écrite éliminatoire qui se tiendra en janvier dans les locaux de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne.

Les candidats ayant obtenu un minimum de 60 % à l'épreuve écrite seront invités à se présenter à une épreuve orale.

**Tout complément d'informations peut être obtenu auprès de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne (tél. 084/45 68 60 - [www.mufa.be](http://www.mufa.be) - [mufa@skynet.be](mailto:mufa@skynet.be)).**